



Refus d'autorisation de travail pour étudiant

Par **chaf**, le **10/06/2015** à **13:53**

bonjour,

"voilà, je suis actuellement étudiante algérienne en France depuis deux ans. au mois de novembre j'ai déposé une AT à DDT de mon département pour un travail à temps partiel et près de 8 moi après il appel mon responsable pour lui dire que je travail au noir, ce qui est en partis vrais vu que juridiquement j'aurais du avoir la AT avant de commencer. mais, malheureusement je n'en prend connaissance que depuis deux jour[smile9]; je me suis donc rendu à la DDT pour voir ce qui l'en est, et il me dise que soit disant il mon envoyer un courrier pour demander des pièces complémentaire, mais que moi j'ai lamais rien reçu de tel et l'agent me dis aussi que de toute manière tout est déjà fais et que il se peu même que je me voie refuser le renouvellement de mon titre de séjour pour finir ma 2em années de master.....

voilà je ne sais pas quoi en penser ni que faire pour corriger cette erreur faite en raison de non connaissance de la loi.... si qlq à des informations je vous pris de bien vouloir m'aider, bien cordialement et merci d'avance à tous ceux qui répondront.

Par **antoni123**, le **10/06/2015** à **14:18**

Bonjour,

En France "nul n'est censé ignorer la loi" après dans une situation comme la votre je pense qu'il faudrait prendre contact avec un [xxxxxx](#) pour expliquer votre cas et voir les recours qui sont possibles pour vous.

Bon courage à vous tenez moi au courant de l'avancement de votre situation.

Bonjour,

Ce forum n'est pas fait pour y déposer des publicités cachées.

Merci